

Les auxiliaires de l'oléiculteur

Introduction



Ennemi public N° 1

La mouche de l'Olive (ci-contre *Bactrocera olea*) est l'ennemi public n° de l'Oléiculteur en zone méditerranéenne française.

Les auxiliaires naturels de l'oléiculteur ont été détruits par les pesticides et la plupart de nos oliveraies sont écologiquement déséquilibrées, sauf celle qui reviennent à la culture biologique. L'Interprofession (ex AFIDOL devenu FRANCE-OLIVE) nous donne un avis catastrophique sur les auxiliaires ([cliquez ce lien](#))

Il existe une catégorie d'auxiliaires de l'oléiculteur appelés parasitoïdes. Ces insectes ont été décrits avec d'abondantes illustrations par Jean Lecomte dans son ouvrage « Lutter naturellement contre la Mouche de l'Olive » (Edisud, 2015). Ces insectes appartiennent, pour la majorité à l'ordre des Hyménoptères et plus particulièrement à la section des Braconidés, un ensemble de petites guêpes qui parasitent d'autres insectes, notamment la mouche de l'olive. Ils sont utilisés dans le cadre de la lutte biologique, plus particulièrement sur la larve de *Bactrocera*. Nous vous recommandons l'achat de cet ouvrage.

Jean Lecomte (Ingénieur de recherches du CNRS, ER) a suivi les

parasitoïdes à travers les plantes-hôtes qui interviennent dans le cycle de ces insectes.

Faire revenir ces insectes utiles dans nos oliveraies est le stade ultime du ré-équilibre écologique des vergers, ces espèces étant très sensibles aux pesticides employés en agriculture intensive.

Il faut, dans ce cadre, commencer par réintroduire les plantes hôtes, dans l'ordre suivant :

1°) les Laitues sauvages (ex. [*Lactuca viminea*](#) ou laitue des vignes),

2°) Les Asphodèle rameux ([*Asphodelus ramosus*](#)),

3°) Les Molènes ([*Verbascum sinuatum*](#)),

4°) Les Inules ([*Dittrichia viscosa*](#)),

5°) Les Fenouils ([*Foeniculum vulgare*](#)).

Nous venons de citer des « mauvaises herbes » ! Des plantes adventices membres de la flore spontanée de la garrigue et des plaines méditerranéennes. Ce sont les principales. Elles ont été retenues car elles ont l'avantage de servir d'habitat à un nombre important de parasites et de parasitoïdes.

Une fois les plantes hôtes introduites sur les marges de votre verger, il faudra aller faire un safari dans les zones où existent encore les insectes parasitoïdes pour ramener les galles qui leur servent de refuge. L'introduction peut se faire par semis de graines récoltées à l'automne, soit par transplantation. Les semis seront faits dans des terrines entre deux feuilles de papier genre kleenex posées sur du terreau.

Les transplantations, notamment pour les Inules, se feront à l'automne.

Les parasitoïdes peuvent ensuite aller parasiter les larves de la mouche de l'olive ou un hôte habituel qui provoque des galles sur la plante hôte. Dans ce dernier cas, l'hôte insecte du parasitoïde provoque des galles, véritables capsules de survie pour passer l'hiver à l'abri.

L'oeuil de Paon

Introduction

La maladie fongique de l'Œuil-de-Paon s'observe essentiellement sur les feuilles de l'olivier.

Symptômes



Feuilles atteintes

La maladie se traduit par des taches circulaires et 2 à 10 mm de diamètre rappelant le dessin des ocelles d'une grande plume de paon. L'attaque peut aussi se porter sur les olives qui se dessèchent, se rident et tombent prématurément. Il y a atteinte directe à la récolte. L'attaque se traduit par une importante chute de feuilles, massive, qui entraîne du retard à la maturité des fruits, la machine chlorophyllienne (les feuilles) ne fonctionne plus. L'arbre n'est plus alimenté.

Ceci entraîne du retard à la maturité des fruits et un

affaiblissement de l'arbre.

Il y a atteinte indirecte à la récolte par diminution de la productivité.

Biologie du ravageur (cycle de vie)

Le champignon responsable est le *Fusicladium oleagineum* (ancien nom *Spilocaea oleagineum*). Quand la température commence à monter (vers 16°C) et qu'il y a apport d'eau (pluie, brouillards, rosée, ...), les spores du champignon germent et un filamant mycélien pénètre dans la feuille en quelques heures : c'est l'inoculation (ou contamination). Si la température se maintient, les taches peuvent apparaître. Si la température baisse en-dessous de 01°C ou dépasse 25°C, le champignon est ralenti, voire stoppé : il incube, cette incubation peut durer 3 mois, le champignon bénéficie de la sève de la feuille, indépendamment de l'humidité de l'air.

L'apparition des taches correspond à la fructification du champignon, l'émission des conidiophores hors de la feuille. Les conidiophores portent les spores appelées conidies. Elles se dispersent et propagent l'infestation sur les feuilles voisines.

Facteurs favorisant l'infestation

Le manque d'aération de l'arbre maintient une certaine humidité ambiante, un confinement favorable. Les irrigations tardives, surtout par aspersion et les vergers enherbés favorisent l'infestation. Dans ce dernier cas, il faut tailler l'herbe très ras et aérer sous l'arbre.

Certaines variétés (cultivars) sont sensibles à la maladie (nous donnons les principales variétés) :

- Tanche,
- Aglandau,
- Amellau,
- Cailletier,
- Lucal (olive Lucques),
- Picholin (olive Picholine),
- Salonenc,
- Verdalet (verdale de l'Hérault),
- ...

Reportez vous aux ouvrages de Natahlie Moutier et al. « Identification et caractérisation des variétés d'Olivier cultivées en France (2004 et 2011, Editions Naturalia Publications).

Lutte contre l'Oeuil de paon

Il convient toujours de prévenir plutôt que guérir. Dès que le taux d'infestation atteint 10% des feuilles, il convient d'agir.

La prophylaxie (prévention)

En verger enherbé, tondez régulièrement l'herbe sous les arbres de façon à aérer le dessous et éviter la condensation de la rosée.

Taillez vos arbres chaque année, une taille d'éclaircissement « RMC » (ce qui rentre, ce qui monte, ce qui croise). Supprimez les parties les plus contaminées.

Utilisation des composés à base de cuivre

La lutte préventive consiste à appliquer des composés à base de cuivre, avant que les conidies ne germent. Surveiller la

température dans vos arbres. En général, 2 à 3 passages à demi-dose (moitié de la dose maximale autorisée portée sur l'emballage du produit. Le dosage doit être de 1,25 g/hk de produit à 20% de cuivre. Il est possible de diviser par deux et d'utiliser une préparation dont le caractère adhésif est renforcé ! 125g/hl pour un pulvérisateur.

Attention : le cuivre s'accumule dans le sol ; à terme, il peut entraîner une perte de fertilité du sol, perte irrémédiable ! Limitez les apports à 2 années de traitement consécutives. Evitez de pulvériser à la volée, visez à la lance le feuillage atteint. La qualité de l'application est souvent plus importante que la quantité.

Les titulaires du certiphyto peuvent utiliser les préparations à base de zinc (mancozèbe), avant la floraison.

Attention : le cuivre nuit à la bonne nouaison des fleurs.